

RPI Augignac – Saint-Estèphe
Compte-Rendu
Conseil d’Ecole du jeudi 7 novembre 2024

Présents :

- Enseignants : Mme Chaminade, Mme Gonzalez-Verdier, Mme Ripochaud, Mme Bourinet, Mme Meunier, M Fazilleau
- Parents d’élèves de St Estèphe : Mme Form, Mme Lacoste
- Parents d’élèves d’Augignac : Mme Daboussi, Mme Boudens, Mme Andrieux
- Représentants de la mairie de Saint Estèphe : M Chabot, Mme Paturaud
- Représentants de la mairie d’Augignac : M Bazinet, Mme Malemanche, M. Vigneron
- Personnels de cantine et garderie : Mme Fabre

Excusés :

- Inspectrice de l’Education Nationale : Mme Kadur
- Enseignants : Mme Lempereur-Titeux
- Représentants de la mairie de Saint-Estèphe : M. Forgeneuf, M. Delage
- Représentants de la mairie d’Augignac : M. Peyrazat, Mme Delage, M. Marena
- Parents d’élèves : Mme Daoux, Mme Labrousse-Descoux

Début de la réunion : 18h30

Fin de la réunion : 20h

Cette réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Estèphe et les points suivants ont été abordés :

1) Fusion des conseils d’école des écoles d’Augignac et de Saint-Estèphe :

Les conseils d’école seront communs pour les deux écoles du RPI d’Augignac - St Estèphe. La présidence sera commune entre les deux directrices du RPI mais officiellement assumée par Mme Bourinet.

Le conseil d’école est constitué pour une année et siège valablement jusqu’à l’intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d’école se réunit au moins une fois par trimestre pour le vote du règlement intérieur de l’école, pour établir le projet d’organisation de la semaine scolaire, donner tout avis et présenter toutes suggestions sur le fonctionnement de l’école et sur toutes les questions intéressant la vie de l’école (le projet d’école, moyens alloués à l’école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l’hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).

Ce compte rendu sera adressé aux membres du conseil d’école et affiché sur le panneau d’affichage de chaque école. Les familles qui en feront la demande pourront en obtenir une copie papier ou un envoi par e-mail.

2) Résultats des élections des représentants des parents d’élèves

Mme Bourinet et Mme Chaminade donnent lecture des résultats des élections des représentants des parents d’élèves pour l’année scolaire 2024/2025.

A l’école d’Augignac : sur 77 électeurs, 38 parents ont voté, 4 bulletins nuls et blancs. Les parents d’élèves élus sont : Mme Daboussi, Mme , Mme Boudens (titulaires) et Mme Vandevoorde, M. Cassoré et Mme Andrieux (suppléants).

A l'école de Saint Estèphe : sur 58 électeurs, 35 parents ont voté, 4 bulletins nuls. Les parents d'élèves élus sont Mme Daoux (titulaire), Mme Form (titulaire), Mme Lacoste (suppléante).

3) Effectifs du RPI:

Pour cette année, les effectifs sont les suivants :

PS = 9
MS = 9 } = 18 Mme Meunier

GS = 4
CP = 11 } = 15 M Fazilleau

GS = 5
CE1 = 8 } = 13 Mme Bourinet

CE2 = 8
CM1 = 7 } = 15 Mmes Gonzalez-Verdier et Ripochaud

CM1 = 5
CM2 = 12 } = 17 Mmes Chaminade et Lempereur-Titeux

Total = 78 élèves admis actuellement.

4) Règlement intérieur des écoles du R.P.I., charte laïcité, charte école-famille.

Présentation du règlement intérieur donné avec les invitations avec en annexe la charte de la laïcité et la charte des relations école-famille présentée au dernier conseil d'école.

Le règlement est adopté à l'unanimité et sera donné avec ce compte rendu. Il devra être lu par chaque parent et élève. Un coupon sera à rendre aux enseignants.

Un protocole de traitement des situations de harcèlement existe dans chaque école et les enseignants sont vigilants à ce sujet. Les élèves de CM1-CM2 de Saint-Estèphe participeront au prix « Non au harcèlement » au mois de mars, qui sera une occasion supplémentaire de sensibiliser les élèves à cette question.

5) P.P.M.S. et évacuation

Dans l'année scolaire, nous devons faire 3 exercices correspondants à 2 risques différents du *Plan Particulier de Mise en Sécurité*. Le premier concernant le risque « intrusion » aura lieu le vendredi 8 novembre à Saint-Estèphe et Augignac. Les consignes seront rappelées aux élèves sans simulation.

Les deux écoles ont également procédé à un exercice d'évacuation en cas d'incendie au mois de septembre. RAS. Le deuxième aura lieu courant janvier.

6) Evaluations nationales du CP au CM2 :

A Augignac, les CP et les CE1 ont passé les évaluations nationales mi-septembre. De bons retours dans l'ensemble pour les deux niveaux.

A Saint-Estèphe, les évaluations révèlent de gros écarts entre les élèves avec des difficultés prononcées en calcul, étude de la langue et lecture à voix haute.

7) R.A.S.E.D. et A.P.C.

Les membres du RASED (*Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté*) sont composés d'un enseignant à dominante pédagogique, Jean-Luc Fredon et d'une psychologue scolaire : Sandrine Phimmanao-Marazano. Ils interviennent et assurent le suivi auprès des élèves dont les besoins ont été identifiés par leur enseignant.

A Saint- Estèphe les APC se déroulent les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15

A Augignac, les APC se déroulent les mardis et jeudis de 16h40 à 17h10 pour toutes les classes.

8) Projets des écoles du RPI jusqu'au prochain conseil d'école

Projets communs :

- Ren'conte à ciel ouvert au mois d'octobre.
- Les Incorruptibles : Pour toutes les classes de l'école d'Augignac et de St Estèphe : lecture et exploitation de 5 à 6 albums dans l'année avec en finalité un vote national de l'album préféré des enfants et des enseignants.
- USEP : adhésion à l'USEP pour rencontres sportives et prêt de matériel aux écoles, les 4 classes y adhèrent (hors maternelle). Les adhésions sont payées par l'Amicale.
- Piscine : 10 séances pour les élèves de la GS au CM1 du 7 janvier au 18 avril les vendredis après-midi.

Saint Estèphe :

- Cycle balle ovale avec le CSN de Nontron : 8 séances à partir 5 décembre, les jeudis de 10h à 11h pour les CE2-CM1 et de 11h à 12h pour les CM1-CM2.
- Interventions de l'infirmière scolaire prévues en décembre.
CE2 : le petit-déjeuner
CM1 : les risques domestiques ; le sommeil
- Sortie cinéma pour les 2 classes en décembre.
- Projet « Design et métiers d'art » avec le PEMA en préparation.

Augignac :

- Ecole et cinéma.
- Interventions de l'infirmière scolaire :
GS-CP : Les dents et l'hygiène bucco-dentaire, OUI/NON.
CE1 : La bouche, les risques domestiques

9) Sécurité/Travaux et entretien/remerciements

Augignac :

- Poignée de porte classe de maternelle.
- Sable à changer dans le bac à sable.
- Réparation de la structure de jeux.

Saint Estèphe :

- Pas de demande particulière.

Merci aux deux communes pour leur implication et leur réactivité.

10) Calendrier scolaire

- Nous faisons le pont à l'ascension (du mardi 27 mai au soir au lundi 2 juin au matin)
- Nous vous rappelons que nous sommes en zone de vacances scolaires A.
- Fin de l'année scolaire le vendredi 4 juillet au soir.

12) Informations diverses

- La diététicienne qui intervient dans l'élaboration des menus de la cantine d'Augignac est en congé maternité jusqu'à fin janvier. A voir pour son intervention à Saint-Estèphe également.

Annexes :

- le règlement intérieur des écoles du RPI
- la charte de la laïcité nationale
- le charte des relations école-famille.

La séance est levée.

Mesdames Chaminade et Bourinet
directrices des écoles de Saint-Estèphe et d'Augignac